



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 décembre 2005

**Approbation des transferts définitifs de charges 2005 ayant fait
l'objet d'une évaluation provisoire de la CLETC du 29 novembre
2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 novembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 décembre 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul
SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève
RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme
Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE,
M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Nathalie BEGUIER.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M.
Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2005

DELIBERATION D20050475

Administration Générale

**Approbation des transferts définitifs de charges 2005 ayant fait
l'objet d'une évaluation provisoire de la CLETC du 29 novembre
2004**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 14 Juin et du 17 Octobre 2005 nous ont été adressés par la Communauté d'Agglomération de Niort.

Ces rapports portent sur les transferts 2005 ayant fait l'objet d'une évaluation provisoire par la CLETC du 29 novembre 2004 et fixent les montants définitifs à prendre en compte.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'évaluation définitive des charges transférées entre la Communauté d'Agglomération de Niort et ses communes membres telle qu'elle ressort des rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) en date des 14 juin et du 17 octobre 2005.
- Dire que le montant des charges transférées s'élève à - 9 889 304,84 € pour l'ensemble des communes et à - 9 509 385,63 € pour la seule commune de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	11

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)